





Facture électronique Factur-x, Facture hybride pour les PME

Cyrille Sautereau, FNFE-MPE, Admarel Conseil



FNFE-MPE

Créé en 2012, le FNFE-MPE regroupe tous les acteurs économiques impliqués dans le déploiement de la facture électronique et les marchés publics électroniques









Notre rôle : normalisation, bonnes pratiques, interopérabilité, communication et promotion, Factur-X, formation & éducation



Les travaux, les actions

Normalisation & Standards: CEN TC434, ...

Facture Mixte, Hybride: standard Factur-X

Evolution réglementaire, Simplification, Alignement

Harmonisation de la facture (SGMAP, Médiateur)

Collaboration Franco-Allemande, ... et +

Guide bonnes pratiques et Piste d'Audit Fiable

Formation & Education

Communication & Promotion du déploiement

Secteur Public, déploiement ChorusPro

Marchés Publics Electroniques



Contexte général



La Facture, quelques chiffres

2 Mds de factures B2B-B2G (FR)

Dont 95 millions vers le secteur public

16 + 4 Mds € de Trésorerie

sur retards de Paiements pour PME et ETI (2015)

20 Mds € de gains potentiel

10 € / facture (sur 22 €)



Les forces en présence, leurs besoins

Des Ventes, des Paiements ou validations de créances Des données pour fiabiliser, automatiser, maîtriser



Fournisseurs

Clients



Banques



Les Tiers



Administration fiscale

Quelle réalité des transactions : Financement – Risque Crédit Quelle réalité des transactions : TVA déductible et Résultat Fiscal





Quels Objectifs

Accélérer les délais de paiement





Anticiper les litiges : et sous traitement collaboratif

Réduire les coûts de traitement

Automatiser : avec des données électroniques - Interopérabilité

Réduire les perturbations : **traçabilité – partage** - **collaboratif**



Le Besoin



AUTOMATISER LES
TRAITEMENTS
VALIDER / MAITRISER LES
RISQUES

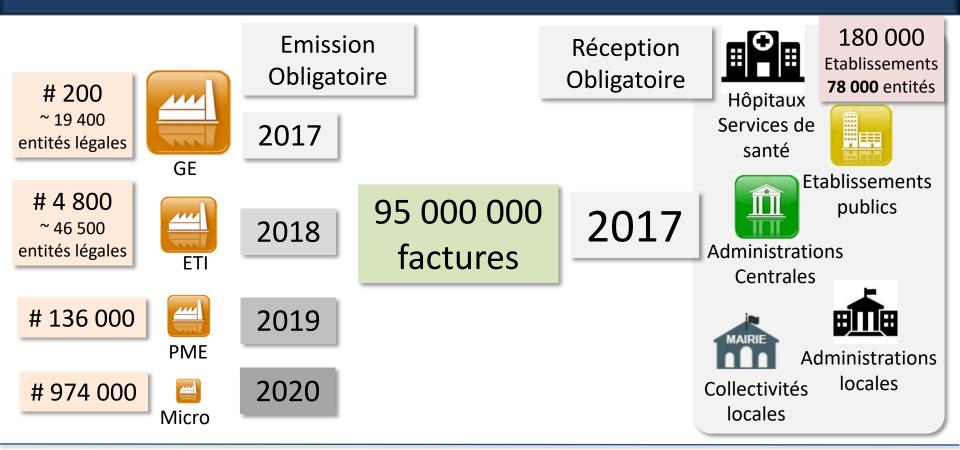




NORMALISER DEPLOYER



Secteur Public: 100% e-facture en 2020





Réglementation

Directive 2006 / 2010 : conformité fiscale = garantir authenticité de l'origine, intégrité du contenu et lisibilité :

- > Contrôles documentés et permanents établissant une piste d'audit fiable ...
- > Signature électronique qualifiée
- > EDI, avec procédures (en France journal des émissions et annuaire relationnel)

Directive 2014: Norme et secteur public

- > Facture électronique structurée : Norme EN16931 (publiée en Octobre 2017)
- ➤ Obligation d'accepter pour le secteur public en UE, sur 2 syntaxes de la norme UBL / CII XML
- > Pour le 19 avril 2019



Factur-X

Au delà de la Norme EN 16931

- Pour répondre au besoin des PME
- Pour maximiser l'optimisation des coûts de traitement
- Pour accélérer les traitements et les paiements



Préambule : la facture est un document multiple

La facture N'EST PAS juste une demande de paiement, c'est aussi :

- ✓ Un document justificatif de la transaction commerciale
- ✓ Un document justificatif comptable, construisant le Résultat et justifiant des impôts et taxes
- ✓ Un document justificatif **fiscal** relatif à la déductibilité de TVA (et à sa collecte)

... qui joue un rôle (au moins comme élément de preuve):

- ✓ En droit commercial (en cas de litige), droit de la concurrence
- ✓ En droit comptable et fiscal
- ✓ Et en particulier en matière de TVA

... ce qui implique le respect de multiples contraintes (y compris la piste d'audit fiable)

- ✓ Mentions Obligatoires (y compris celles qui ne participent pas à l'automatisation du traitement)
- ✓ Sur l'archivage, la transmission, la notion d'original fiscal pour disposer d'un justificatif conforme et donc valable fiscalement



Norme Européenne: Core Invoice Semantic Datamodel

Application de la Directive 2014/55/EU

- ➤ Publication de la norme EN 16931, norme sémantique des éléments essentiels d'une facture, avec 2 syntaxes pour son implémentation (+EDIFACT) (16/10/18)
- Obligation d'accepter les factures de la norme EN16931 dans le secteur public avant le 19 Avril 2019 (et potentiellement 1 an de plus pour les entités sub-centrales)
 - ✓ UBL2.1 (ISO/IEC 19845)
 - ✓ UNCEFACT CII XML D16B

NORME EUROPÉENNE EN 16931-1

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD Juin 2017

ICS 35.240.20; 35.240.63

Version Française

Facturation électronique - Partie 1: Modèle sémantique de données des éléments essentiels d'une facture électronique

Elektronische Rechnungsstellung - Teil 1: Semantisches Datenmodell der Kernelemente einer elektronischen Rechnung Electronic invoicing - Part 1: Semantic data model of the core elements of an electronic invoice

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 17 avril 2017

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre su Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans les qualels doit étre attibule, sans modification, le statute norme nationale à la Nome européenen. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENILEC ou ausquis des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du U.O. se sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestie

Les membres du CEN sont les organismes nations : le partie aften des pays se pais Allemagne Andenne République vogositave de Macédoine, Autriche Belgiany (16) p. 64 hypre, Constie Dames C. taganet, Estonie, Finlande, France, Grèc Hongrie, Hande, Islande, Italia Lefrare, El uni extrembourg, Male, p. 1854, 1858, Pologne, Portuga I. République de schie, République Trichequi (60) se p. 19 p. 1864, 1856, 1850 voquies, 60 s. code, Suitose ef Egrusie.

gratuite gratuiter 2019 en janvier



EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG FUROPFAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelle

© 2017 CEN Tous droits d'exploitation sous quelque forme et de quelque mani que cesoit réservés dans le monde entier aux membres nationaux Réf. nº EN 16931-1:2017 F



EN16931 – Paradoxe

Trop courte: Il s'agit d'une « core invoice »

- > Parfait pour les besoins d'automatisation de traitement courant
- Mais certaines données (notamment sectorielles ou de détail nécessaire au traitement des écarts) ne sont pas dans le modèle (et l'objectif est de limiter les extensions)

Trop riche: pour créer une facture de données, il faut gérer toutes les informations de facturation sous forme de données

Le nombre d'entreprises en capacité d'émettre des factures structurées suivant la Norme est ainsi réduit à très court terme, sauf à saisir manuellement dans des portails

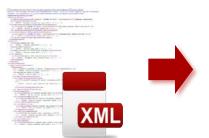
Obligation de lisibilité: il faut montrer les factures sous forme lisible

➤ Le fichier de facture de données structurées ne suffit pas, il faut une version lisible, sur toute la durée de conservation.



2 types de factures électroniques

Facture structurée : Norme Sémantique EN16931, UBL or CII UN/CEFACT



Pour les créer, l'émetteur doit :

- gérer toutes ses informations sous forme de données (Quid des PME ?)
- Renoncer à intégrer des informations métier qui ne sont pas dans le modèle mais dans ses factures papier

> Facture PDF simple



Facile à créer par l'émetteur, mais ...

- Aucune donnée exploitable
- Le destinataire doit les traiter comme des factures papier (extraire les informations qu'il peut pour automatiser son traitement)

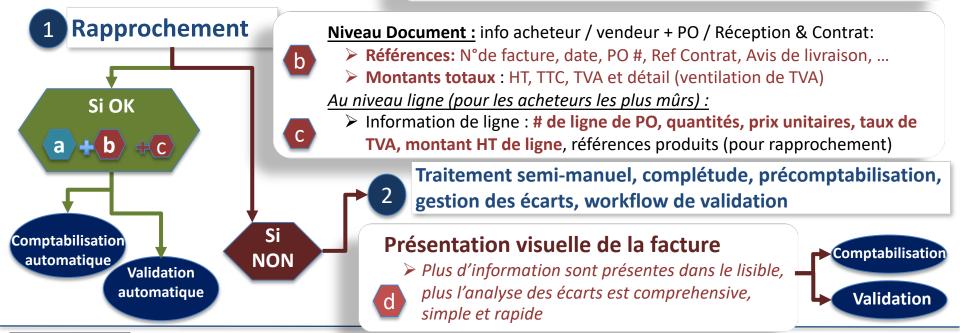


Comment une facture est traitée par un acheteur?

Un paramétrage comptable avant le traitement

Par Business Unit, Fournisseur, PO / Réception & Contrat :

- Comptes, clés analytiques, schémas comptables
- Quantités, prix unitaires, par ligne de PO
- Montant net à facturer, avec tolérance (business rules)





Qu'est il nécessaire pour un traitement de toutes les factures

Un jeu de données restreint pour un rapprochement & traitement automatique

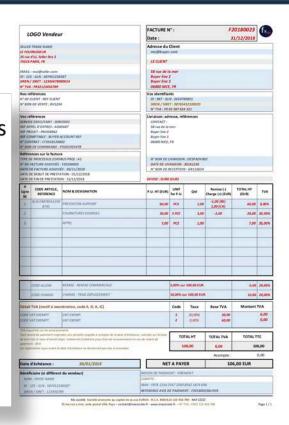
```
<rsm:CrossIndustryInvoice xmlns:qdt="urn:un:uncere:uncefact:data:standard:QualifiedDataType:100"</p>
 xmins:ram="urn:un:unece:uncefact:data:standard:ReusableAggregateBusinessInformationEntity:100"
 wall no come "unn cun cunera cunne fact cdata catandard Cross Industry Transics (100"
 xmlns:udt="urn:unrunece:uncefact:data:standard:UngualifiedDataType:100"
   alns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance">
 * Cram:ExchangedDocumentContext>
   ▼ Cran:BusinessProcessSeedifiedDocumentContextParameter>

C/ran:BusinessProcessSpecifiedDocumentContextParameter>
   *<ram:GuidelineSpecifiedDocumentContextParameter>
      <ran:10>urn:factur-x.eu:1p0:minimum</ran:10>
   </ram:GuidelineSpecifiedDocumentContextParameter>
  </r>
</rsm:ExchangedDocumentContext>
 ▼<rsm:ExchangedDocument>
   cram: TD: P20180023c/ram: TD:
   <ran:TypeCode>380</ran:TypeCode>
     codt:DateTimeString format="102">20181231</pdt:DateTimeString</pre>
   </rantissueDateTime>
 *<rem:SupplyChainTradeTransaction>
   V-Cran:ApplicableHeaderTradeAgreement>
      <ran:BuyerReference>SERVEXEC</ran:BuyerReference>
    Water Caller TradeTarty
       <ram:Name>LE FOURNISSEUR</ram:Name>
      ▼<ram:SpecifiedLegalOrganization
         <ram:ID schemeID="0002">12345678900014</ram:ID>
        </ranuSpecifiedLegalOrganization>
      W<ram:PostalTradeAddress
         <ram:CountryID>PR</ram:CountryID>
       e/ram | Post al Tradel directly
      ▼<ran:SpecifiedTaxRegistration
         <ram:ID schemeID="VA">FR32123456789</ram:ID>
       </ranuspecifiedTaxRemistration>
      </rancisellerTradeParty>
    ▼<ram:BuyerTradeParty
       Gram | Nameb LE CLIENTS / ram | Nameb
      ▼<ran:SpecifiedLegalOrganization
         <ram:ID schemeID="0002">98765432100029</ram:ID>
        </rangementions/
</pre>
      </ran | BuyerTradeParty>
    ▼<ram:BuyerOrderReferencedDocument
       <ram:ImagerAssignedID>P0201925478</ram:ImagerAssignedID</pre>

<
    </raniApplicableHeaderTradeAgreement>
   ▼ <ram:ApplicableHeaderTradeSettlement>
      <ran:InvoiceCurrencyCode>EXTR</ran:InvoiceCurrencyCode>
    * * fram:SpecifiedTradeSettlementHeaderMonetarySummation>
       <ram:TaxBasisTotalAmount>100.00</ram:TaxBasisTotalAmount>
        <ram:TaxTotalAmount currencyID="EUR">6.00</ram:TaxTotalAmount>
        CramiCrandIntal Assumt > 106.00c/ramiCrandIntal Assumt>
        <ram:DuePayableAmount>106.00</ram:DuePayableAmount>
      </ran:SpecifiedTradeSettlementHeaderMonetarySummation>
   </ranuapplicableHeaderTradeSettlement>
  </rem:SupplyChainTradeTransaction>
```

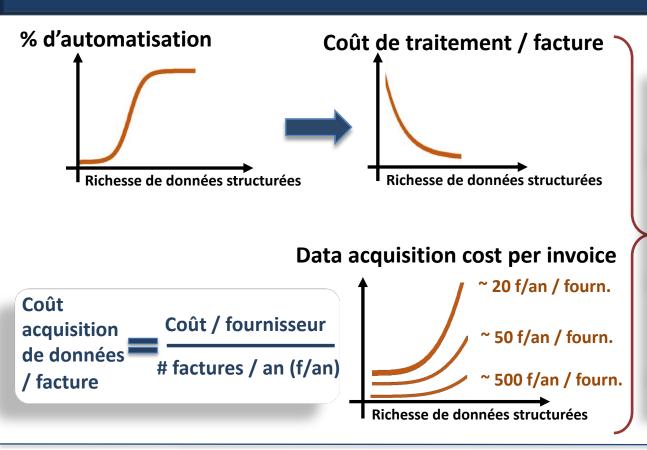
Une présentation lisible la plus détaillée possible quand le traitement automatique échoue :

- Pour un traitement manuel
- Pour la gestion des écarts
- Pour une conformité fiscale et légale





Coût global de traitement des factures, conséquences



Automatiser PLUS de factures

- un jeu restreint de données de factures suffit avec un lisible complet et riche ...
- Que la plupart des fournisseurs peuvent fournir...
- pour TOUS leurs clients (mutualisation des coûts)





Simple, Pragmatique, Flexible, accélérateur de paiement

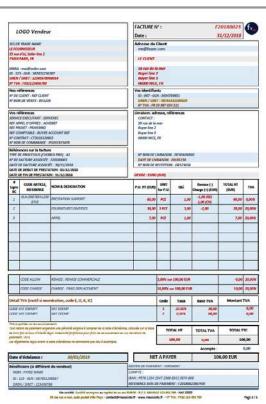


Simple

Une facture PDF qui ressemble aux factures papier

... avec une pastille en plus







Pragmatique

Des profils de données en fonction de ce que peut faire le fournisseur



MINIMUM : 18 données essentielles : ce qu'il faut pour ChorusPro



BASIC WL: toutes les données d'entête et pied utiles pour les acheteurs



BASIC : BASIC WL + les données essentielles de ligne(s)



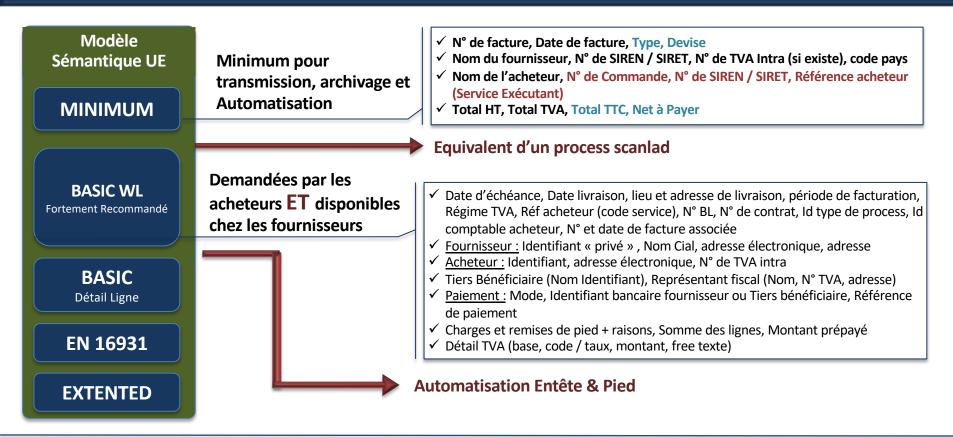
EN 16931: toute la Norme, rien que la Norme



Extended: la Norme + des extensions

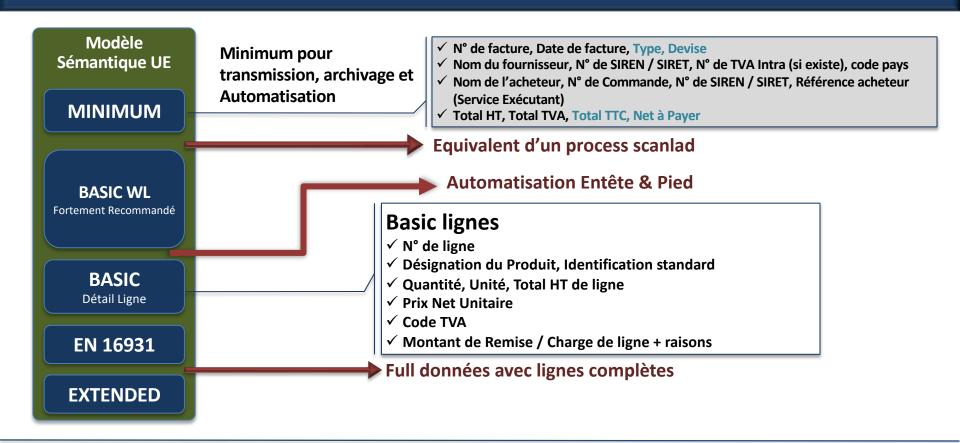


Plusieurs profils de données





Plusieurs profils de données

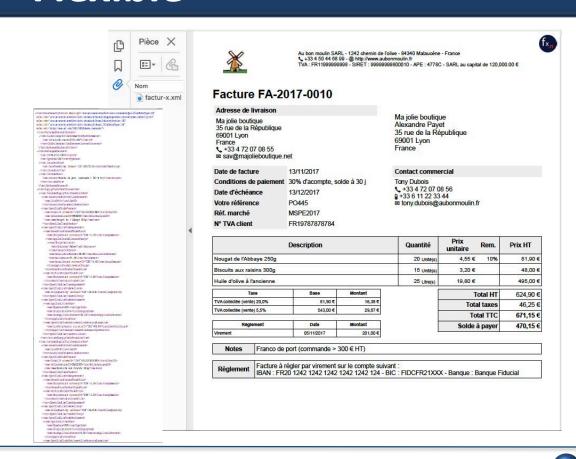




Flexible

Le fournisseur fournit les données qu'il peut

L'acheteur utilise ce qu'il veut, ... ou pas





Pour l'accéleration des paiements



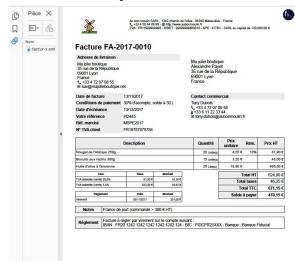


PLUS rapide à traiter avec PLUS d'automatisation

Des données structures pour un traitement automatisé

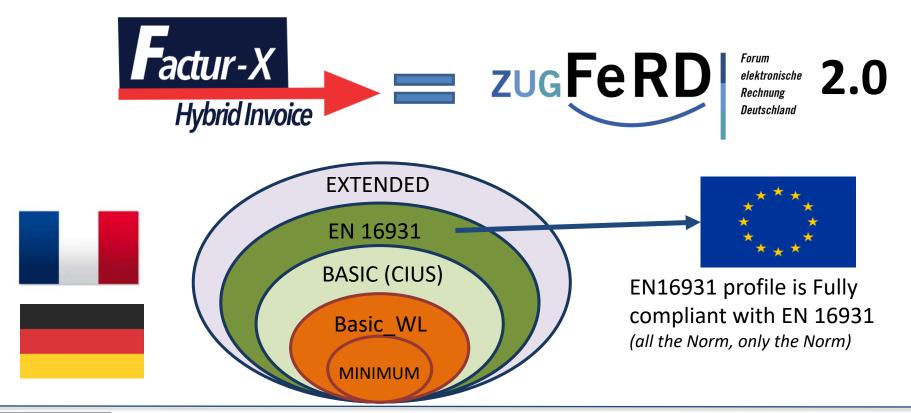
Plus facile à traiter en manuel

Présentation lisible complète pour un rapprochement manuel plus efficace, et une gestion des écarts et une validation plus efficientes





French and German, and Swiss, ...





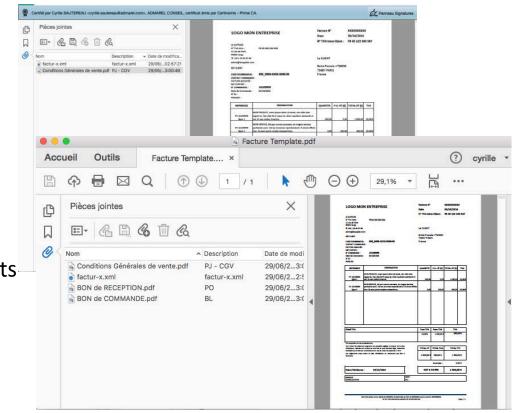
Comment sécuriser Factur-x (conformité fiscale)

Signature électronique ou cachet serveur qualifiés

➤ Le fichier Factur-x sous format PDF / A-3 peut être scellé / signé, avec tous ses documents attachés.

> Piste d'audit

- ✓ Procédures documentées et permanentes
- ✓ Possibilité de joindre des documents de la piste d'audit dans la facture pour faciliter la gestion des clients (bon de livraison, bon de commande, ...)



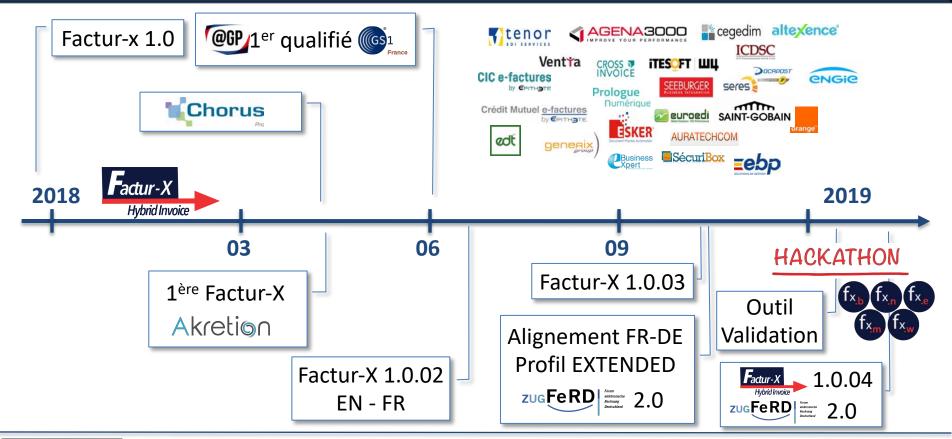




Déploiement Factur-X



Factur-X







Conclusion / Take away



Basculons d'un mode "Pull" vers un mode "Push"

Le déploiement de la facture électronique est en mode "Pull"

- Les acheteurs demandent à leurs fournisseurs de leur adresser des factures électroniques de données pour coller à leurs besoins spécifiques pour automatiser leurs traitements
- Les acheteurs "tirent" leurs factures, fournisseurs par fournisseurs (y compris par saisie manuelle dans leurs portails)

Factur-x a été construit pour passer au mode "Push", en remplaçant les factures papier ou PDF simple par une facture hybride "One Size fits all" où les fournisseurs "poussent" des factures "best in class" qu'ils sont en capacité de produire pour TOUS leurs clients : une représentation lisible complète en PDF en cas de nécessité + le plus d'information de factures sous forme de données exploitables qu'ils sont en mesure de produire pour un traitement automatisé chez leurs clients

> Les acheteurs utilisent ce qu'ils veulent, peuvent, ont besoin en fonction de leurs capacités





Merci pour votre attention

Cyrille Sautereau

Tel: +33 6 07 53 32 85

Email: cyrille.sautereau@fnfe-mpe.org

http://fnfe-mpe.org/factur-x/

http://fnfe-mpe.org/hackathon-factur-x/



Factur-x, les principes

Principe n°1 : Factur-X est un fichier PDF/A-3 qui est la **représentation lisible** <u>d'une et une seule</u> **facture** et l'enveloppe du fichier de données structurées.

Principe n°2 : la représentation lisible du fichier **PDF contient toutes les informations de la facture**. Le fichier de données structurées ne peut contenir que des informations présentes dans le lisible PDF.

Principe n°3 : le fichier de données structurées contient en priorité des informations nécessaires pour l'automatisation du traitement de la facture chez le destinataire.

Principe n°4 : **l'émetteur de la facture garantit la cohérence** des informations de la facture mixte.

Principe n°5 : le fichier de données structurées est conforme à la Norme Sémantique Européenne et est implémenté dans une syntaxe de la Norme.

Principe n°6: le destinataire utilise les informations qu'il souhaite pour son traitement de facture.

Principe n°7: l'émetteur produit un modèle (template) unique de facture.

Principe n°8 : Factur-X s'appuie sur des profils de données d'implémentation progressive.

